

POLITIQUE D'ÉVALUATION LORS DES ÉVÉNEMENTS CANADIAN CHEER 2026-2027

Épreuve en une seule manche

- Fall-Classic
- Battle at the Border
- Winterfest
- Cheer for the Cure (levels 1-4)
- Big East Blast

Épreuve en deux manches

- Cheer for the Cure (Worlds Teams)
- Ontario Championships
- Québec Championships
- Canadian All-Star Nationals
- Montréal Mayhem
- Canadian Cheer Fest
- Canadian School Nationals

Événement Spéciaux

- Border Showdown
- Canadian Face-Off
- Big East Showdown
- Canadian Finals

DÉDUCTIONS/LÉGALITÉS

- Assurez-vous d'avoir toutes vos approbations officielles pour vos accessoires envoyées à justin@canadiancheer.com avant de compétitionner.
- Assurez-vous d'avoir un accès rapide aux vidéos d'approbation de rules@cheercanada.ca et/ou de l'IASF. Elles n'ont PAS besoin d'être envoyées avant la compétition. La compétence doit être exécutée exactement comme sur la vidéo pour que l'infraction soit annulée par les responsables à la vérification.
- Rappelez-vous que les équipes sont évaluées en utilisant la feuille de déduction de l'IASF.

ÉPREUVE EN UNE SEULE MANCHE :

- **Politique relative aux infractions de niveau** : même si un seul groupe commet une infraction dans une section, une déduction de 0,25 point sera appliquée à cette section spécifique pour chaque infraction.
- **Politique relative aux infractions** : Si un seul groupe commet une infraction dans une section, un avertissement sera donné. Si plusieurs groupes commettent la même infraction dans une section, une déduction de 2 points sera appliquée pour chaque infraction.
- Les déductions peuvent être évaluées avant, pendant ou après une performance
 - Habileté illégale à tout moment pendant la performance
 - Si les règlements ne sont pas suivis pendant l'événement, une déduction peut être donnée en dehors de la performance de l'équipe (c'est-à-dire, sécurité générale, politique d'image, esprit sportif, etc.)

Avis : Si un seul groupe ou une seule personne exécute de façon illégale une habileté spécifiquement chorégraphiée, la déduction complète sera appliquée.



POLITIQUE D'ÉVALUATION LORS DES ÉVÉNEMENTS CANADIAN CHEER 26-27

ÉPREUVE EN DEUX MANCHES :

Les événements à performances multiples sont des événements dans lesquels les scores de chaque performance sont une proportion du score total de l'événement.

- Tous les événements de deux jours sont notés comme suit : Jour 1 = 30 %, Jour 2 = 70%
- À l'exception de Montréal Mayhem

Politique relative aux infractions de niveau :

- même si un seul groupe commet une infraction dans une section, une déduction de 0.25 point sera appliquée à cette section spécifique pour chaque infraction

Politique relative aux infractions :

- **Jour 1** : Si un seul groupe commet une infraction dans une section, un avertissement sera donné. Si plusieurs groupes commettent la même infraction dans une section, une déduction de 2 points sera appliquée pour chaque infraction.
- **Jour 2** : Si un seul groupe répète la même infraction pour laquelle il a reçu un avertissement au Jour 1, une déduction de 2 points sera appliquée.
- Si une infraction n'est pas relevée au Jour 1, mais qu'elle est identifiée au Jour 2 (à condition qu'elle ait été exécutée de la même façon), une déduction de 2 points sera appliquée rétroactivement au pointage du Jour 1.

Avis : Si un seul groupe ou une seule personne exécute de façon illégale une habileté spécifiquement chorégraphiée, la déduction complète sera appliquée.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAUX :

- Ces événements seront traités et évalués séparément de tout autre événement qui pourrait avoir lieu au cours de la même fin de semaine, ceci inclus les légalités.
- Lorsque l'événement spécial a lieu avant, pendant ou après un événement d'une journée ou de deux jours, les performances au cours de ces événements ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation des légalités pendant l'événement spécial.
- Les officiels responsables des légalités évalueront les infractions comme ils le jugeront approprié et pourront donner une infraction pour une habileté illégale exécutée par une équipe, quel que soit le nombre de groupes la réalisant.